

Mairie de DOUY-LA-RAMEE
2 rue du Sac
77 139 DOUY-LA-RAMEE

COMMUNE DE DOUY-LA-RAMEE

PLAN LOCAL D'URBANISME

6.1-RECUEIL DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



*Vu pour être annexé à la
délibération d'approbation
du Conseil Municipal en
date du : 14/03/2019*



**40, Rue Moreau Duchesne
BP 12 - 77 910 Varreddes**

Tél : 01.64.33.18.29

Fax : 01.60.09.19.72

Email : urbanisme@cabinet-greuzat.com

Web : www.cabinet-greuzat.com

Le Maire,

I.	LA LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	3
II.	LES FICHES DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	4

I. LA LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Le territoire de DOUY-LA-RAMEE est concerné par les servitudes d'utilité publique suivantes :

Code	Intitulé	Désignation	Libellé de l'acte
AC1	PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES	Périmètre de protection de l'église SAINT JEAN LA PORTE LATINE	Arrêté 16/03/1926
		Périmètre de protection du château de FONTAINE-LES-NONNES (pierre tombale dans la chapelle)	Arrêté 04/07/1931
A4	CONSERVATION DES EAUX	Libre passage sur les Berges de la THEROUANNE	Arrêté 24/09/1974
EL7	ALIGNEMENT	RD127	Arrêté 23/08/1887
	ALIGNEMENT	RD9	Arrêté 14/04/1888

II. LES FICHES DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

COMMUNE DE : DOUY-LA-RAMEE INSEE : 77163

N° REF 7700003	CODE A4		Intitulé de la servitude :	Date de Saisie :
Service dépositaire : Service d'urbanisme et développement des territoires (SUDT)			CONSERVATION DES EAUX TERRAINS RIVERAINS COURS D'EAU Articles L.211-7 et L.215-4 du code de l'environnement et L.151-37-1 et R. 152-29 à R.152-35 du code rural	22-mars-88
SERVICE CONCERNE :			Direction Départementale des Terroitoires de Seine et Marne 288 rue G.Clemenceau BP 596/ 77005 Melun cedex \ 01 60 56 71 71	
Caractéristiques de la servitude : SERVITUDES DE PASSAGE SUR LES BERGES DE LA THEROUANNE				
Acte instituant : Arrêté Préfectoral n 74/DDA/HY/422 du 24 septembre 1974.				

COMMUNE DE : DOUY-LA-RAMEE INSEE : 77163

N° REF 7700442	CODE AC1		Intitulé de la servitude :	Date de Saisie :
Service dépositaire : Service d'urbanisme et développement des territoires (SUDT)			PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES Articles L.621-1 à L.621-32 du code du patrimoine et décret 2007-487 du 30 mars 2007	25-mai-89
SERVICE CONCERNE :			SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 4 rue Weczerka / 77420 / CHAMPS SUR MARNE / 01 60 05 17 14	
Caractéristiques de la servitude : Château de Fontaine-les-Nonnes à Douy-la-Ramée : pierre tombale dans la chapelle classée MH				
Acte instituant : Arrêté du 4 juillet 1931				

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

COMMUNE DE : DOUY-LA-RAMEE INSEE : 77163

N° REF	CODE		Intitulé de la servitude :	Date de Saisie :
7700441	AC1			
Service dépositaire : Service d'urbanisme et développement des territoires (SUDT)			PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES Articles L.621-1 à L.621-32 du code du patrimoine et décret 2007-487 du 30 mars 2007	25-mai-89
SERVICE CONCERNE :			SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE 4 rue Weczerka / 77420 / CHAMPS SUR MARNE / 01 60 05 17 14	
Caractéristiques de la servitude : Eglise Saint-Jean-La-Porte-Latine de Douy-la-Ramée inscrite à l'inventaire des MH				
Acte instituant : Arrêté du 16 mars 1926				

EL7 : SERVITUDE D'ALIGNEMENT

COMMUNE DE DOUY-LA-RAMEE

INSEE : 77163

Servitudes	RD	Arrêté	Nom du gestionnaire	Lieu de consultation
ALIGNEMENT	RD127	Arrêté 23/08/1887	Conseil départemental Hôtel du département CS 50377 77010 MELUN Cédex	Agence Routière Département de Meaux 1, rue des Raguins 77124 VILLENAY
ALIGNEMENT	RD9	Arrêté 14/04/1888		

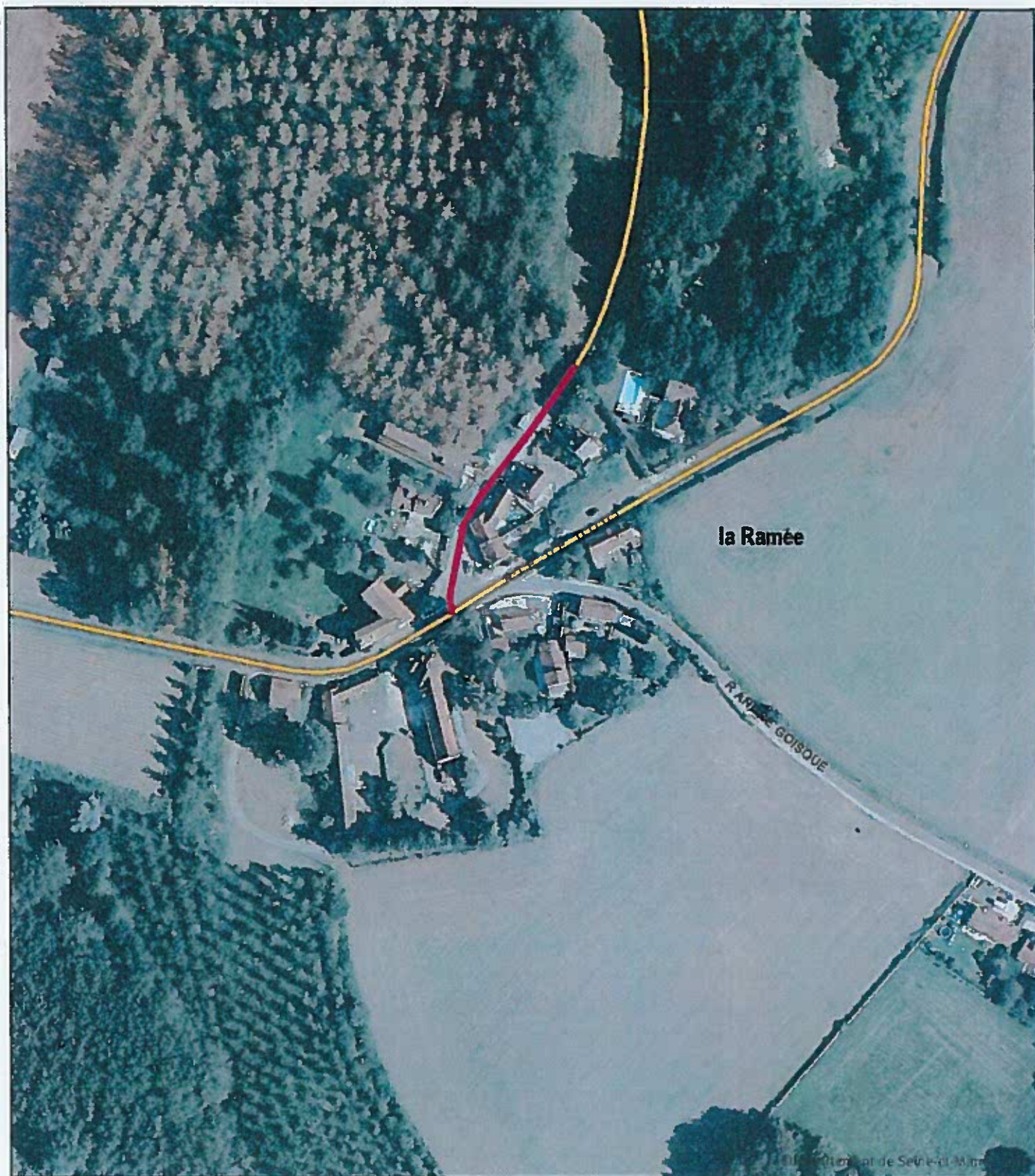
Douy-la-Ramée



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - D. Routes - Julie GRELLIER - 29/05/2018
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG - DR
©IAU-IdF / ©IGN - BUTOPO® mai 2017 - BDORTHO® 2012

0 25 50 75 100 m

Plan d'alignement de la rd n°9 datant du 10 avril 1888



Cartographie : Département de Seine-et-Marne - D. Routes - Julie GRELLIER - 29/05/2018
Sources : Département de Seine-et-Marne - SIG - DR
©IAU-IdF / ©IGN - BDTOPO© mai 2017 - BDORTHO© 2012

0 25 50 75 100 m

Plan d'alignement de la rd n°127 datant du 23 août 1887